



**Ministère de l'Economie, des Finances, de la Dette et des
Participations, chargé de la Lutte contre la Vie Chère**

DISCOURS DU MINISTRE D'ETAT

**RENCONTRE AVEC LES RESPONSABLES DES
ADMINISTRATIONS ET ENTITÉS SOUS-TUTELLE DU
MINISTÈRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DE LA DETTE
ET DES PARTICIPATIONS, CHARGÉ DE LA LUTTE CONTRE
LA VIE CHÈRE**

Libreville le 22 octobre 2025

Monsieur le Secrétaire Général,

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs Généraux des Services,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

**Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux de l'Administration Centrale
et des Entreprises sous-tutelle,**

Mesdames, Messieurs ...

Je vous remercie d'avoir répondu présent à cette première rencontre, que
je veux à la fois simple et sincère.

- Simple, parce qu'elle s'adresse à vous, femmes et hommes qui faites
battre chaque jour le cœur de l'État.
- Sincère, parce qu'il s'agit de regarder la réalité en face, sans
complaisance mais avec confiance et détermination.



Je tiens également, au cours de cette rencontre, à vous partager ma vision et les perspectives d'avenir pour notre économie et notre département ministériel ainsi qu'à vous partager ma méthode de travail.

I. LE CONTEXTE ET LES DÉFIS

Notre pays traverse une période charnière de son histoire avec l'avènement de la 5ème République.

Nous avons hérité d'une situation financière complexe, marquée par des arriérés, une dette lourde, une trésorerie tendue, des engagements pris souvent sans couverture budgétaire réelle.

Cette situation a fragilisé la crédibilité de la signature de l'État, et chacun de nous mesure à quel point cette crédibilité est essentielle.

Quand la signature de l'État perd de sa force, c'est toute la confiance qui vacille. Les entreprises hésitent, les partenaires doutent, les citoyens s'interrogent.

Notre première mission est donc claire : **restaurer la confiance dans la signature de l'État**. Cela exige de nous :

- une discipline budgétaire exemplaire ;
- une mobilisation sincère des recettes dues à la Nation ;
- une transparence totale dans l'exécution des dépenses.

II. POURQUOI EN SOMMES NOUS LÀ ?

La perte de crédibilité de l'État ne vient pas seulement des chiffres ou des déséquilibres macroéconomiques.

Elle vient surtout de nos comportements, de nos habitudes, et parfois de nos compromissions. Trop souvent, des pratiques contraires à l'éthique se sont installées dans la gestion des dossiers :



- des retards volontairement créés pour « négocier » des intéressements personnels ;
- des prélèvements informels sur les paiements ou les validations ;
- enfin, des instructions données sans traçabilité, des dérogations transformées en habitudes.

Ces pratiques ne peuvent plus exister dans un État qui a décidé d'être respecté. Ces pratiques humilient nos institutions, elles appauvrissent le pays, elles découragent les honnêtes agents, et elles ternissent l'image de toute notre administration.

La corruption, Mesdames et Messieurs n'est pas une fatalité : c'est une démission morale.

Les réformes que nous menons présentement visent à redonner de la dignité à l'administration et à rendre la probité plus forte que la tentation.

III. LES RÉFORMES ENGAGÉES

Face à ce constat, nous avons entrepris des réformes profondes et courageuses, destinées à remettre la gestion publique sur des bases solides, crédibles et performantes.

La réforme budgétaire et financière

Elle vise à rétablir la sincérité du budget, la discipline dans l'exécution et la traçabilité de la dépense publique. Chaque engagement doit être justifié, chaque dépense validée, chaque paiement fondé sur un service réellement fait.

La réforme consacre désormais la séparation stricte entre dépenses de fonctionnement (financées par les ressources propres) et dépenses d'investissements (financées par l'endettement).

La modernisation des régies financières

Les régies - Impôts, Douanes, Budget, Trésor, Participations - doivent devenir des pôles d'excellence, d'intégrité et de transparence. Nous digitalisons les procédures pour réduire les manipulations, limiter le contact humain et supprimer les zones d'opacité propices aux pratiques illicites.



L'objectif est clair : **mieux collecter, mieux dépenser et mieux rendre compte.**

La création de l'Inspection Générale des Finances (IGF)

Structure en cours de restauration, l'Inspection Générale des Finances sera un instrument central de transparence, de contrôle et d'appui méthodologique. L'IGF sera un levier d'éthique, d'efficacité et de performance. Elle garantira que chaque franc public dépensé serve réellement l'intérêt général et appuiera le Ministre d'Etat dans la supervision des flux financiers, chaîne de la dépense et du recouvrement.

La gestion active des participations publiques

L'État doit redevenir un actionnaire visionnaire et responsable, exigeant et professionnel. C'est pourquoi, nous lançons les audits des entreprises publiques afin d'assainir le portefeuille de l'État et de renforcer la gouvernance économique.

Les entreprises viables seront restructurées sur la base des contrats de performance, tandis que les entités chroniquement déficitaires seront réformées ou dissoutes.

Le renforcement du contrôle budgétaire et de la dépense

Aucun paiement ne doit être validé sans service réellement fait, sans facture régulière, sans procès-verbal de réception.

La complaisance et les intéressements personnels doivent disparaître. Un visa obligatoire pour tout accès aux marchés publics sera mis en place afin de garantir la transparence et la rigueur dans la commande publique.

La rationalisation et la réallocation des ressources

Restauration du vocabulaire légal. Rationalisation des subventions, notamment celles du secteur pétrolier, afin de recentrer les ressources sur les priorités de développement et les services essentiels.

Encadrement de l'endettement, avec interdiction d'utiliser l'emprunt pour financer les dépenses de fonctionnement.

Réactivation des Comités de Trésorerie et de Rémunérations pour un pilotage rigoureux des flux financiers et des charges de personnel.



Ces mesures garantiront la discipline budgétaire et renforceront la soutenabilité de nos finances publiques.

Le renforcement des contrôles et de la redevabilité

Un cycle de contrôle biannuel couvrant la fiscalité, l'administration, les sociétés publiques et paraétatiques sera instauré, pour vérifier la conformité, la performance et la probité des gestionnaires publics.

Les organes de contrôle seront renforcés et professionnalisés pour éviter toute complaisance.

La réforme des exonérations et du système fiscal

Les exonérations injustifiées et coûteuses pour les finances publiques seront supprimées.

L'État se conformera désormais strictement aux dispositions des codes douaniers et fiscaux, afin d'assurer l'équité, la transparence et la prévisibilité du système.

La réforme des agences et établissements publics

Une rationalisation des agences et établissements sous tutelle est engagée.

Les rémunérations y seront strictement encadrées et alignées sur les standards de l'administration centrale, pour éviter les déséquilibres et garantir la cohérence salariale du secteur public.

La réforme de la Caisse des Dépôts et des Consignations ainsi que du Fonds Gabonais d'Investissements Stratégiques.

Le financement du développement par les fonds sectoriels

Nous lançons le déploiement des cinq fonds stratégiques sectoriels :

- Fonds Agricole ;
- Fonds Pêche et Aquaculture ;
- Fonds Habitat et Logement ;
- Fonds Infrastructures ;
- Fonds Énergie et Eau.



Ces instruments financeront les projets structurants, moteurs de la transformation économique et de la création d'emplois.

Enfin, la construction des bâtiments administratifs de l'État permettra de moderniser l'appareil public, de réduire les charges locatives et de garantir qu'à l'horizon de deux ans, l'État ne soit plus locataire.

Ensemble, ces réformes dessinent une nouvelle architecture économique et financière : **plus disciplinée, plus performante et plus souveraine.**

Elles marquent le passage d'un État consommateur à un État investisseur, moteur du développement et garant de la crédibilité nationale.

IV. CE QU'IL NE FAUT PLUS FAIRE POUR 2026

2026 doit marquer la rupture avec tout ce qui a fragilisé l'État.

Il y a des pratiques que nous devons bannir définitivement :

- Plus de dépenses engagées sans couverture budgétaire ;
- Plus de marchés exécutés avant signature ;
- Plus d'ordonnances sans pièces justificatives ;
- Plus de recherche d'intéressement personnel sur les paiements ;
- Plus de lenteurs organisées pour créer de la pression ;
- Plus de budgets gonflés ou de recettes artificielles ;
- Plus de passe-droits ni d'interventions illégitimes ;
- L'intégrité doit redevenir notre boussole. Chaque franc public doit servir le développement du pays, pas l'enrichissement sans cause.

Retenons que ce qui n'est pas autorisé est interdit.

V. NE PAS FAIRE DU SURPLACE : AVANCER ENSEMBLE

Le pire pour une administration, ce n'est pas la charge de travail : c'est l'immobilisme. Vous ne pouvez pas attendre que les réformes se fassent sans vous. Vous devez être les acteurs du changement, pas des spectateurs.



Chaque direction générale a un rôle essentiel à jouer dans la restauration de la crédibilité financière de l'État et dans la construction d'une économie plus juste et plus transparente :

- L'Économie, par la planification stratégique et la promotion d'une croissance durable ;
- le Budget, par la rigueur et la sincérité dans les prévisions ;
- les Impôts, par la modernisation de la fiscalité et la lutte contre la fraude ;
- les Douanes, par la facilitation du commerce et la sécurisation des recettes ;
- les Participations, par une gestion dynamique et rentable du portefeuille public ;
- le Contrôle budgétaire, par la vigilance sur la régularité et la performance de la dépense ;
- le Trésor et la Comptabilité publique, par la fiabilité des paiements, la discipline financière et la reddition des comptes.

Ensemble, vous formez la colonne vertébrale financière de la République.
Et je veux que cette colonne soit droite, forte et respectée.

VI. RASSEMBLER LES ÉQUIPES ET RETROUVER LE BONHEUR DE SERVIR

Je sais que la tâche est exigeante. Mais le service public n'est pas une contrainte : c'est une mission.

Le bonheur de travailler, ce n'est pas seulement de percevoir une rémunération... c'est de sentir que notre travail a un sens, qu'il sert une cause commune.
C'est le bonheur de se dire : « **J'ai participé au redressement de la crédibilité financière du Gabon.** » C'est le bonheur de servir sans calcul, avec droiture, loyauté et fierté.

Nous devons être une seule et même équipe, solidaire et responsable.
Aucune direction générale, encore moins un individu ne gagnera seul. C'est ensemble que nous réussirons à révéler ce noble défi.



VII. LA MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL

Pour donner vie à cette vision, nous allons adopter une méthode de travail claire et partagée :

1. Concertation permanente entre directions générales **pour assurer la cohérence des réformes** ;
2. Tableaux de bord mensuels **pour suivre les performances et corriger les écarts** ;
3. Comités techniques de coordination **placé sous l'autorité du Secrétaire Général** ;
4. Reddition mensuelle des comptes **devant le Ministre d'Etat**.
5. Appui de l'Inspection Générale des Finances, **pour le suivi, le conseil et la supervision éthique**.

Cette méthode repose sur trois piliers : **transparence, responsabilité, redevabilité**.

EN CONCLUSION : UNE ŒUVRE À BÂTIR, ENSEMBLE

Mesdames et Messieurs,

Notre pays a besoin d'une administration qui avance, d'une équipe soudée et fière de son rôle.

Le Gabon ne se reconstruira pas seulement avec des réformes : il se reconstruira avec **des femmes et des hommes intègres, engagés et fiers de servir**.

Le temps de la résignation est terminé.

Le temps du surplace est révolu.

Nous devons avancer avec rigueur, foi et fierté.

Permettez-moi de conclure par une courte histoire.

Au Japon, après la Seconde Guerre mondiale, tout était à reconstruire.

Un professeur dit à ses élèves : « **Notre pays n'a plus rien. Mais il nous reste le rêve de le rebâtir ensemble, brique par brique, geste par geste. Ce rêve, c'est ce qui fera notre force.** »



Quelques années plus tard, ces enfants avaient rebâti un pays... et un rêve collectif.

C'est ce rêve que je veux raviver ici, au sein de notre ministère :

- le rêve d'une administration qui avance, qui innove, qui inspire.
- le rêve d'un service public qui redevient une fierté nationale.
- le rêve d'un Gabon où chaque agent se lève le matin avec la conviction que son travail compte.

Nous avons les compétences, les ressources et la volonté.

Ce qu'il nous faut, c'est **le feu intérieur du rêve partagé,... celui de servir, d'exceller, de transformer.**

Alors rêvons ensemble d'un **ministère respecté**, d'un **État crédible**, d'une **Nation prospère**. Et surtout, **travaillons chaque jour pour que ce rêve devienne réalité.**

Parce que **le bonheur de travailler, c'est d'avoir un rêve à accomplir.**

Et le plus beau de tous, c'est celui de **construire, ensemble, un Gabon debout, souverain et digne**, comme le souhaite Son Excellence **Brice Clotaire OLIGUI NGUEMA**, Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement.

C'est le courage des opinions qui fait bouger les choses et rend tout changement possible. Nous nous retrouvons désormais tous les mois pour faire le bilan de notre plan d'action.

Je vous remercie.